



## Mairie de Larnaud

### COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2021

**Présents :** BLONDEAU-BOZON Sophie, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Patrick, NOBLET Jean-Yves, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain,

**Excusés :** Antier Pierre, BORNOT-FAIVRE Carine, LAUBEPIN Ivan, TACCHINI-NOEL Olivia, VERNET Corinne

**Secrétaire de séance :** Paule MARTY

Approbation du précédent compte-rendu en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Unanimité**

#### Urbanisme

##### 1) Présentation de l'offre Soliha sur l'accompagnement projet multigénérationnel

Présentation par Mr le Maire du devis établi par Mme Blanco (Soliha) et du projet de convention qui a été transmis après la visite de la maison Simonet.

Cette étude se déroule en 3 phases :

- ✓ Faisabilité des projets sur la partie « senior » et sur la partie accueil de petite enfance.
- ✓ Détermination des besoins
- ✓ Approche financière et juridique.

Des réunions de restitution de chaque élément seront organisées par le groupe de travail.

Ce groupe sera à définir au fur et à mesure de l'évolution, en l'ouvrant notamment aux éventuels professionnels et élus locaux concernés par les projets.

Des enquêtes sur la commune et les environs seront menées par le biais de formulaires.

Présentation du coût de la mission et de ses différentes phases :

15.125 euros au total pour 27.5 journées de travail réparties sur une durée de 6 mois environ.

**Unanimité**

##### 2) Point sur les dossiers en cours

Trois demandes de travaux ont été acceptées :

- ✓ 1 clôture au nom de Marty Georges
- ✓ 1 ravalement de façades au nom de Bonin Emmanuel
- ✓ 1 changement de tuiles au nom de Parriaux Virginie

Une demande est toujours en cours pour une piscine.

Deux demandes de permis de construire sont en cours pour une rénovation de maison et pour un aménagement de garage avec modification de façades

#### Affaires Générales

##### 3) Convention de participation à la contribution du SDIS

Présentation du projet de convention entre la CCBHS et la commune. A savoir que le montant versé par la commune ne sera pas figé, mais réévalué tous les ans en fonction du montant facturé par le SDIS.

**Unanimité**

#### 4) Frais de garde des élus

Lecture faite du projet de délibération le conseil est appelé à délibérer pour adopter la délibération permettant le remboursement des frais de garde (enfant, personne handicapée ou âgée) aux élus municipaux pour pouvoir assister aux réunions des organes délibérants ou aux commissions dont ils sont membres.

Le législateur a prévu le remboursement de ces frais aux communes de moins de 3500 habitants.

**Unanimité**

### Scolaire

#### 5) Validation du rapport de la CLECT.

En mai dernier Monsieur le Maire avait présenté un premier rapport de la CLECT, notamment pour rééquilibrer les coûts des différents services périscolaires.

Un nouveau mode de calcul ayant été retenu lors du rapport final, il nous est demandé aujourd'hui une réévaluation de 3978 euros (au lieu de 2006 euros prévus initialement) sur un montant total de 26 611 €uros.

Le conseil communautaire ayant validé ce rapport, il revient maintenant aux communes de prendre une délibération concordante.

**Unanimité**

#### 6) Délibération Modification de temps de travail ATSEM

Le planning hebdomadaire de Fanny Fournier étant établi depuis la rentrée à 26 heures hebdomadaires, il convient de modifier son temps de travail afin d'éviter de faire des fiches d'heures complémentaires chaque mois.

Son contrat passera donc de 19h21 à 19h91 annualisé

**Unanimité**

#### 7) Modification du tableau des effectifs (suite modification horaire de Fanny fournier

Le nouveau tableau des effectifs s'établi comme suit :

Cadre d'emplois	<u>Grade</u>	Nombre d'emplois, Durée hebdomadaire de service	Nombre d'emplois pourvus	Nombre d'emplois vacants
Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique territorial	2 emplois : 38h21	2	0
Contractuel	Agent entretien	1 emploi 25h91	1	0
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	1 emploi 24h00	1	0

**Unanimité**

### **8) Présentation régime indemnitaire**

Monsieur le maire expose au conseil le mode de calcul envisagé pour les primes promises au personnel.

Les primes se décomposent sous 2 formes : IFSE et CIA. La prime IFSE est basée sur le temps de travail effectif, et la prime CIA est octroyée en fonction des entretiens annuels, tel que précisé par la délibération adoptée en juillet 2021 et validée par le comité technique paritaire du centre de gestion.

Les primes seront versées de manière bisannuelle.

### **Bois**

#### **9) Affouage**

20 affouagistes sont inscrits pour cette année. Les parcelles à exploiter seront la 8 et la 23 (modernes et houppiers), éclaircie sur la 8.

Des houppiers supplémentaires seront en vente -sur les parcelles 10 (prioritaire) et 26, hors affouage.

#### **10) Délibération clôture du rôle d'affouage et fixation de la taxe affouagère**

Le conseil après en avoir délibéré, décide de maintenir la taxe affouagère à 50 Euros

**Unanimité**

#### **11) Délibération ONF : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2022.**

Le responsable de la commission souhaite reporter cette délibération au prochain conseil afin de finaliser le programme avec le garde.

### **Lien Social**

#### **12) Ateliers mémoire – Abrapa – Bilan inscriptions**

10 personnes inscrites, l'atelier est complet. Le wifi sera installé dès lundi dans la salle des fêtes pour faciliter la connexion.

Prévoir un petit pot d'accueil (brioches et café pour le matin). Voir si possibilité de s'installer au périscolaire pour palier au problème de chauffage.

Les ateliers mémoires commenceront début 2022.

### **Questions diverses**

#### **13) Retour sur les diverses réunions :**

##### Lien social :

Des devis sont en cours pour faire un repas des aînés 2022, afin de revenir à une forme plus traditionnelle de ce moment d'échanges et de rencontre.

18 € de 60 à 70 ans et gratuit au-delà.

Besoin de bénévoles pour le service.

Demander à Mr Guillaume pour l'accordéon. (David Guyot)

L'invitation sera envoyée début février pour un retour le 28 au plus tard.

Repas le 6 mars 2022.

Un colis pourra néanmoins être remis aux personnes ne pouvant se déplacer pour raisons médicales justifiées. La présence de tous les conseillers est souhaitée pour servir l'apéritif.

#### 11 novembre :

Cérémonie à 11h00 au monument en présence de public.

Selon le protocole préfectoral la cérémonie se tiendra avec les masques.

En fonction de la météo, le vin d'honneur se fera dans la salle des fêtes (avec pass-sanitaire) ou en extérieur (sans pass).

#### Repas du conseil :

A prévoir en début d'année.

#### Association des maires de Jura :

- ✓ Table ronde sur l'urbanisme évoquant notamment les nouvelles lois qui inquiètent les maires, la lutte contre l'artificialisation des sols limitant grandement les terrains qui seront constructibles à l'avenir.

Le préfet incite fortement à avoir une carte ou un PLU car les communes au RNU auront de plus en plus de mal à obtenir des autorisations d'urbanisme

- ✓ Sécurité : agressions envers les élus. Déjà 15 plaintes cette année pour des agressions verbales ou physiques. Le procureur sera intraitable sur ce type de plainte, qui fera l'objet de comparutions immédiates.
- ✓ Incivilités – dégradations : de plus en plus nombreuses sur tout le département.

Problème aussi de sécurité routière avec de nombreux excès de vitesse en agglomération.

#### Commission Voirie CCBHS :

- ✓ Bilan des travaux réalisés.
- ✓ Appel d'offre lancé pour les travaux 2022-2024. Également pour le fauchage.

37 communes ont été retenues pour le programme 2022.

- ✓ Les voiries restituées aux communes seront connues courant 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

- ✓ Voie verte, les travaux commenceront début 2022. Depuis l'ancienne gare de Bletterans. La vélo-route doit être ouverte fin d'année 2022.

#### Tourisme :

- ✓ La Communauté de Communes CCBHS souhaite développer le tourisme sur la partie Bresse du territoire.
- ✓ Un photographe a proposé de venir prendre des photos pour les exposer sur d'autres parties du territoire et vice-versa.

#### Enfance – Jeunesse et petite enfance :

- ✓ Étude du lycée agricole sur les besoins en mode de garde sur le territoire.
- ✓ Mois de la petite-enfance avec tout un programme d'ateliers proposés aux 0-6 ans sur différents sites de la CCBHS
- ✓ Adolescents : 3 personnes ont été recrutées pour essayer de d'animer et d'organiser des événements sur le territoire à destination des collégiens. Les animateurs ayant chacun leur spécialité, ils tourneront sur les différents sites afin de d'offrir un panel d'activités le plus large possible.

Rappel :

En cas d'impossibilité de vous rendre à une commission, merci de mettre la mairie en copie quand vous vous excusez. Nous essaierons d'envoyer quelqu'un pour vous remplacer, afin d'être au courant des échanges et ne pas être « surpris » en conseil communautaire.

**14) Le Larnaudien :**

Dernier délai pour le retour des articles : 15 décembre. Tout ce qui arrivera après cette date ne sera pas publié.

Les prochains conseils municipaux se tiendront les 3 décembre 2021 et 14 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35

Le Maire, David GUYOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'David Guyot', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de LARNAUD' at the top and 'Larnaud' at the bottom, with a central emblem featuring a landscape scene.